

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## Bureau du Comité Directeur

### REUNION DU 13/10/22

**Président** : Eric WATTELLIER (excusé)  
**Président Délégué** : Marc WATTELLIER  
**Vice-Présidente** : Aline GARRIGUE  
**Secrétaire Général** : Vincent GRISORIO  
**Secrétaire Adjointe** : Sandrine DOMART  
**Trésorier Général** : Christophe SALMERON

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

### CORRESPONDANCE

**Mairie de TOULOUGES** : du 07/10/22, informant d'un changement de projet dans le cadre du financement FAFA pour le réaménagement des installations sportives de la ville de Toulouges. Pris note, transmis à la LFO pour information.

### APPEL A CANDIDATURE

L'AG Financière du District de Football des P-O aura lieu le Samedi 03/12/22 à 10h00.

Les clubs qui souhaitent accueillir cette assemblée doivent en formuler la demande par écrit avant le jeudi 03/11/22.

### U19

Suite au retrait du FC LE SOLER, il ne reste plus que 3 équipes en Championnat U19, sachant que le RF CANOHES TOULOUGES a engagé une équipe 3 en Séniors D4 (ne partira pas en U19) et que le FC ALBERES-ARGELES a demandé le report de ses matches en prévision du devenir de ce championnat. La compétition est annulée, ainsi que le Coupe du Roussillon U19 (4 équipes minimum pour créer une coupe). **Le compte des clubs sera crédité des frais d'engagement.**

Pour la Coupe d'Occitanie U19, seules les 3 équipes de Ligue pourront être qualifiées d'office pour la phase régionale.

### Coupe d'Occitanie U19

1. USEPMM (U18 R2)
2. CANET RFC (U18 R)
3. OC PERPIGNAN (U18 R)

**Règlement Coupe d'Occitanie U19** : cette compétition est ouverte aux équipes engagées en Championnat U18 ou U19.

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## U17 F

2 équipes des P-O engagées RF CANOHES TOULOUGES et FC DES ASPRES. Le Bureau du Comité Directeur met le dossier en suspens concernant cette compétition.

## U15 F

### 5 équipes engagées :

RF CANOHES TOULOUGES,  
FC ALBERES-ARGELES,  
ENT. CABESTANY – USEPMM,  
FC LATOUR BAS ELNE,  
AS PRADES.

• Le Bureau du Comité Directeur valide la création de cette compétition. Début du Championnat le 13/11/22.

## U13

**4 équipes** sollicitent l'engagement d'une équipe supplémentaire : FC THUIR, FC LAURENTIN, US BOMPAS et RC PERPIGNAN SUD en attente de confirmation. La **création d'une poule de 4 ou 6 clubs maximum nouveaux engagés a été proposée aux clubs.** Début du championnat après les vacances scolaires.

**Engagements par courriel avant le 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2022.** Les clubs ont été relancés par courriel le 11/10/22 pour savoir s'ils souhaitaient s'inscrire en U13 pour créer cette poule.

## FUTSAL SENIORS

### Engagements en CHAMPIONNAT

1. FC BANYULS SUR MER 1
2. FC BANYULS SUR MER 2
3. FC ST CYPRIEN
4. INTERFUTSAL PAYS CATALAN

### COUPE DU ROUSSILLON (4 équipes minimum pour la création d'une Coupe)

1. FC BANYULS SUR MER
2. EMPIRE FUTSAL 66
3. INTERFUTSAL PAYS CATALAN

### SALLES :

Gymnase Jacques MORET à Banyuls Sur Mer le mardi et le dimanche de 19h30 à 22h00  
Salle du Levan à ST NAZAIRE le samedi à partir de 19h00

• Le Bureau du Comité Directeur met le dossier en suspens concernant cette compétition.

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## DEMANDE DE DEROGATION

**OC PERPIGNAN** : du 11/10/22, demandant une dérogation pour aligner plus de 4 mutés pour la 2<sup>ème</sup> phase U15, où son équipe devrait évoluer en D2 ou D3. Le Bureau du Comité Directeur informe qu'il n'a pas compétence pour déroger aux règlements généraux de la FFF :

### Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation" RG de la FFF

*Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et **Districts des catégories U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match **est limité à QUATRE dont UN MAXIMUM ayant changé de club hors période normale** au sens de l'article 92.1 des présents règlements.*

## MOUVEMENT DES COMMISSIONS

M. ZEGHARI Ahmed intègre la Commission Technique.

M. FRATANI André intègre la Commission des Finances.

Prochaine réunion plénière le jeudi 03/11/22 à 18h30

**Le Président Délégué**  
**Marc WATELLIER**

**Le Secrétaire Général**  
**Vincent GRISORIO**

